

PROTÉGEZ LES DROITS FONCIERS DES PAHARIS DANS LES CHITTAGONG HILL TRACTS

AMNESTY INTERNATIONAL

Document public

ASA 13/003/2012

AILRC-FR

Juillet 2012

Madame la Première Ministre,

Il y a 14 ans, votre gouvernement a signé un accord de paix par lequel il s'engageait à restituer leurs terres ancestrales aux peuples indigènes paharis des Chittagong Hill Tracts, au Bangladesh.

Des milliers de familles paharis ont été déplacées du fait des politiques et des opérations anti-insurrectionnelles du gouvernement qui ont encouragé des Bengalis à partir s'installer sur les terres des Paharis. Le service des forêts et l'armée ont fait l'acquisition d'immenses étendues de terres paharis.

Des familles déplacées restent privées de terres dans l'attente que la commission foncière créée pour résoudre les conflits fonciers avec les Paharis adopte des mesures. À ce jour, cette commission n'a pas ouvert une seule enquête sur ces conflits.

Je vous prie de veiller concrètement à ce que la commission foncière remplisse ses obligations, et notamment à ce qu'elle fasse pleinement participer les Paharis à l'ensemble de ses travaux.

Veuillez agréer, Madame la Première Ministre, l'expression de ma haute considération.

Nom :

Pays :

**Prime Minister Sheikh Hasina
Office of the Prime Minister
Old Sangsad Bhaban
Tejgaon, Dhaka – 1215
Bangladesh**



Membre de la communauté indigène pahari du district de Rangamati, au Bangladesh (juin 2011).

© Amnesty International (Photo : Amin/Drik)